

Compte Administratif 2023

Conseil Municipal du 21 juin 2024

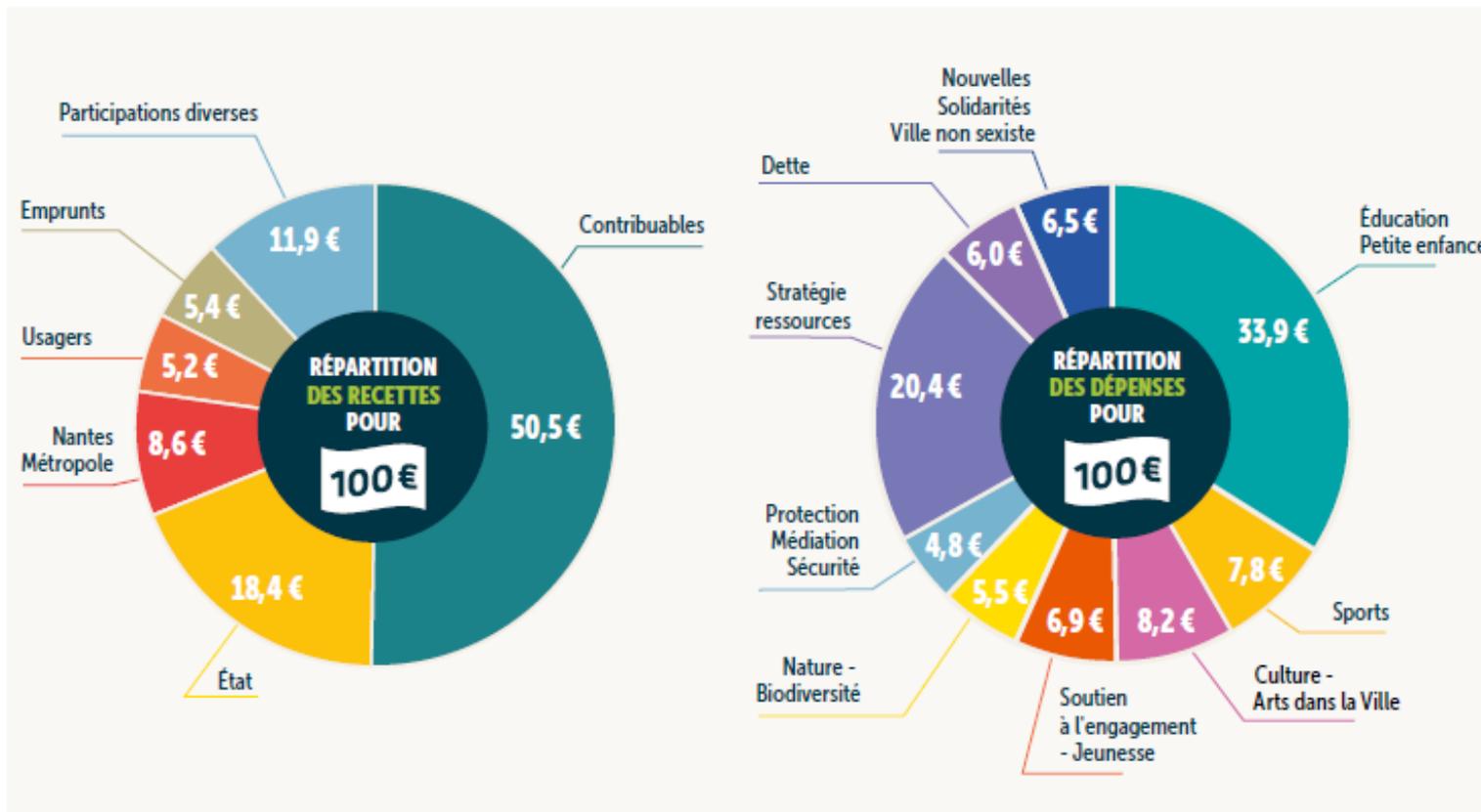
DFMP - Direction des Finances

Le CA 2023 en synthèse

Le CA 2023 constate une amélioration de tous les ratios financiers et la poursuite d'un effort d'investissement important :

- Un fort niveau d'investissement en 2023 avec 100,7 M€ réalisés (dont 45,5 M€ en faveur de l'éducation), soit un 3^e exercice consécutif dépassant le seuil de 100 M€, traduction concrète de la mise en œuvre des engagements pris envers les Nantais, et financé à 70% par les ressources propres de la collectivité
- Une situation financière très satisfaisante, avec une progression plus forte des recettes de fonctionnement (+29,2 M€, +6,2%) que l'évolution des dépenses de fonctionnement (+23,8 M€ frais fin. Inclus, +5,7%), incluant 9,3 M€ de recettes supplémentaires exceptionnelles de taxe d'habitation sur les résidences secondaires
- Un taux d'épargne brute de 11,8% (11,3% en 2022) qui respecte notre stratégie financière du mandat, avec une épargne brute de 58,4 M€ (+5,4 M€) et une épargne nette de 31,1 M€ en 2023 (+4,1 M€)
- Un très léger réendettement en 2023 (+ 2,5 M€) et une capacité de désendettement de 5 ans fin 2023 (5,5 ans fin 2022)
- La consommation de 8 M€ de fonds de roulement, qui avait été augmenté en 2022 de 10 M€ avec des conditions d'emprunt de fin 2022 moins élevées que celles obtenues en 2023 et qui a alors permis de limiter le recours à l'emprunt en 2023, dont les conditions financières étaient moins performantes.

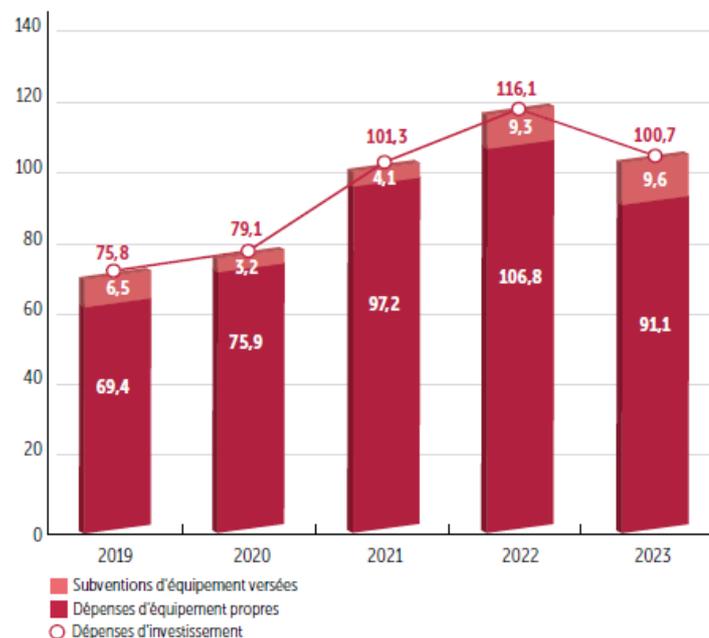
Les recettes et les dépenses pour 100€



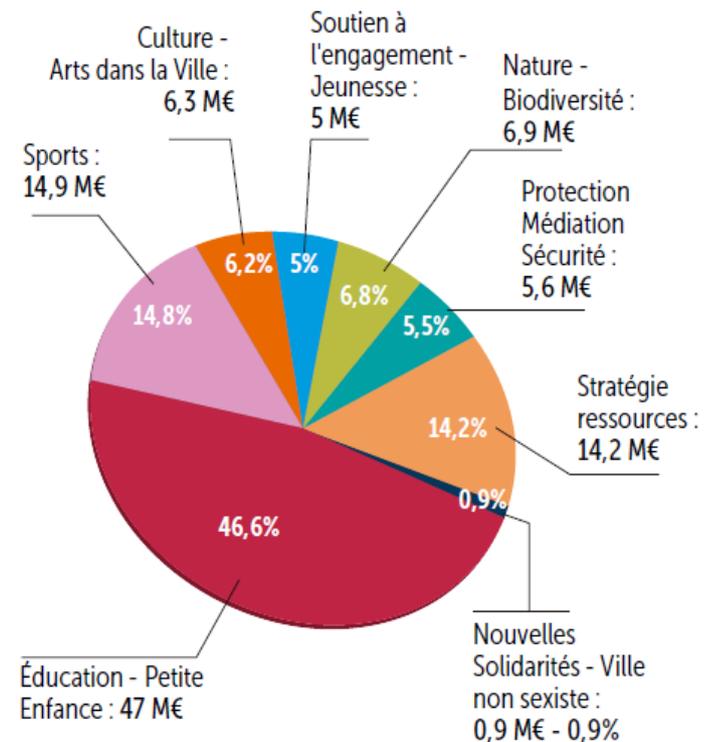
Un haut niveau d'investissement : 100,7 M€ en 2023

- L'investissement reste fort avec 100,7 M€ réalisés en 2023 (309€/hab.)
- Les taux de réalisation s'élèvent à 80,4% des crédits inscrits au BP 2023

Évolution des dépenses d'investissement et de leurs composantes (en M€)



La répartition des dépenses d'investissement en 2023 par politique (100,7 M€)



Un haut niveau d'investissement : 100,7 M€ en 2023 (le détail par politiques)

L'investissement consacré à **l'Éducation et à la petite enfance** atteint **47 M€** (46,6% des investissements) et porte sur l'extension des capacités d'accueil des groupes scolaires (création de groupes scolaires, extensions durables ou avec des modulaires) pour un total de 36,2 M€. Notamment, 2023 a vu la livraison des travaux d'extension des écoles des Plantes, Coudray, Urbain Leverrier, Alain Fournier et Felloneau.

Le développement des écoles numériques et de l'accès au haut débit s'est poursuivi avec 1,2 M€. Par ailleurs, les aménagements des cours d'école pour les rendre plus vertes, plus adaptées au changement climatique et plus propices à l'épanouissement des enfants et à l'égalité filles-garçons ont démarré, avec en 2023 les écoles Julien Gracq, Maison Neuve et Henri Bergson.

Enfin, le plan d'écomobilité a été mis en œuvre, avec les aménagements des écoles Jean Zay, Gaston Serpette, Gustave Roch, Le Baut par exemple, comprenant notamment l'installation d'abris et supports pour les vélos.

Le secteur sportif s'est vu consacré **14,9 M€** d'investissement (14,8%), contribuant à la construction d'un équipement sportif structurant à Bellevue (2,4 M€), à la poursuite de la rénovation des piscines Petite Amazonie et Dervallières (3,4 M€) et à la requalification des terrains sportifs de Basses Landes et Marrière (1,9 M€).

Les investissements destinés à **la culture, aux arts dans la Ville et au patrimoine** culturel et cultuel s'élèvent à **6,3 M€** (6,2%), comprenant notamment les études d'aménagement de la friche artistique à Mellinet (0,3 M€), les travaux de restauration de la Grue Noire (1,9 M€), les premières dépenses liées à l'aménagement de la Maison du Change – Maison de la Poésie (0,3 M€)

Un haut niveau d'investissement : 100,7 M€ en 2023 (le détail par politiques)

Les politiques de **soutien à l'engagement, à la jeunesse, à la vie associative (5 M€) et à la solidarité (0,9 M€)** correspondent à 6% des investissements. Ces dépenses se sont traduites notamment par la fin des travaux de construction de la maison de quartier La Locomotive (1,1 M€) et de réaménagement de celle des Haubans (1,8 M€). Par ailleurs, sont poursuivis les aménagements proposés par les habitants que ce soit dans le cadre des budgets participatifs, des budgets « A nous les espaces publics » ou encore des « Lieux à réinventer » (0,4 M€).

En matière de **nature et biodiversité**, les dépenses ont fortement progressé en 2023, passant de 3,9 M€ à **6,9 M€** (6,8%), avec notamment le lancement de la requalification des espaces verts à Nantes Nord (0,5 M€), la poursuite des travaux d'aménagement (0,9 M€) et de renouvellement des jeux et mobiliers (0,7 M€) des espaces verts, l'aménagement de jardins familiaux (0,4 M€) et la requalification des parcs et squares (0,8 M€).

Par ailleurs, la **politique médiation, protection et sécurité** a mobilisé **5,6 M€** (5,5%) notamment pour l'extension du stationnement payant (4,2 M€) et la poursuite de l'installation des caméras de vidéoprotection remboursée à Nantes Métropole (1,1 M€).

Un haut niveau d'investissement : 100,7 M€ en 2023 (le détail par politiques)

La Ville assure la pérennité de ses bâtiments municipaux, favorise les économies d'énergie et participe à la transition énergétique, notamment par la rénovation énergétique et l'isolation des bâtiments administratifs, scolaires et sportifs.

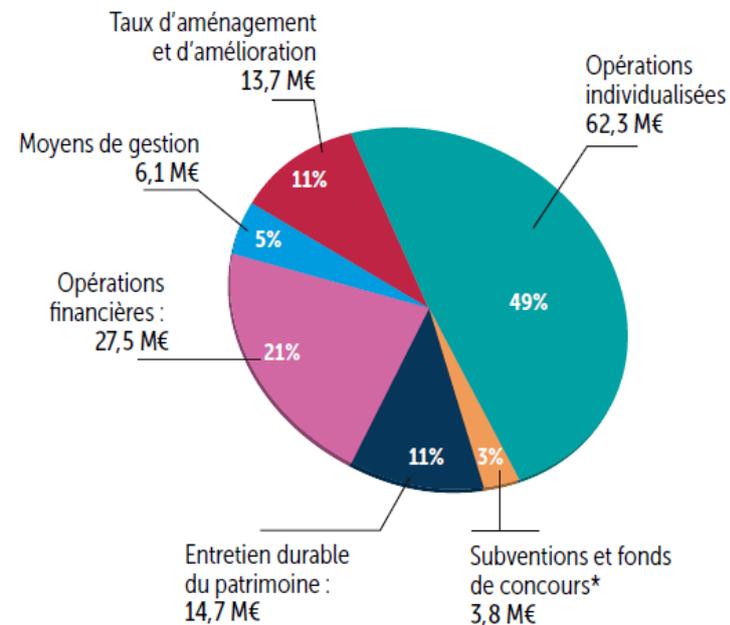
La Ville équipe certains sites municipaux de panneaux photovoltaïques.

Fin 2023, ce sont 33 sites municipaux qui sont équipés de panneaux photovoltaïques (en production ou en déploiement). Par exemples, la mise en service des installations suivantes a été réalisée en 2023 : le bâtiment Fêtes, Manifestation, Logistique du PMA, le pôle associatif de la Contrie, le centre technique Blordiere, la Maison des Syndicats, le Conservatoire, l'école élémentaire Contrie et l'école maternelle - élémentaire Alain Fournier, le groupe scolaire Longchamp, le gymnase Urbain Le Verrier, la Maison de quartier Halveque.

L'entretien durable du patrimoine constitue une priorité dans l'effort d'investissement de la Ville.

Ces moyens regroupent les dépenses relatives au patrimoine bâti municipal, tel que les bâtiments scolaires (3,1 M€), les secteurs sportif (4 M€), culturel (0,6 M€), culturel (0,3 M€), des espaces verts (0,4 M€), des multi-accueils (0,4 M€) et des salles associatives (0,6 M€). Ces travaux permettent notamment de se conformer aux exigences réglementaires de rénovation énergétique imposées par le Décret Tertiaire et de l'obligation de rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite les bâtiments publics recevant du public.

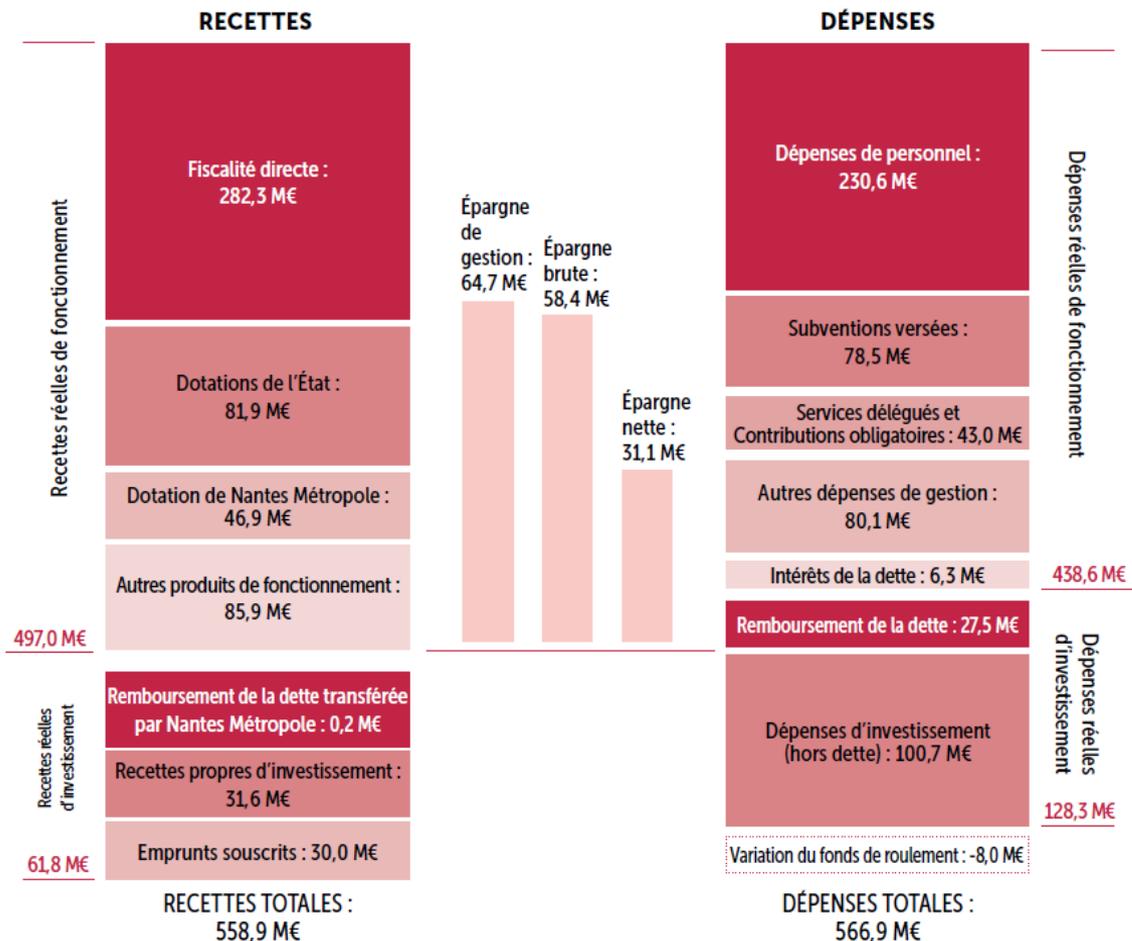
La répartition des dépenses d'investissement en 2023 par agrégat budgétaire (128,3 M€)



*Subventions et fonds de concours hors opérations individualisées

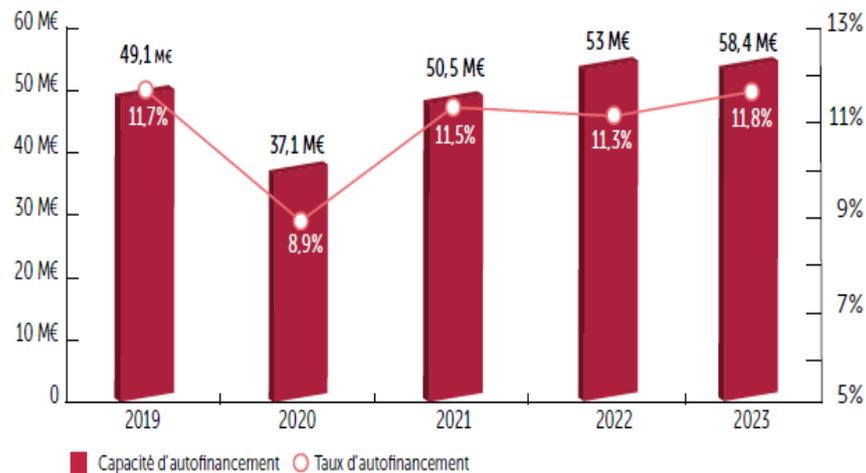
Les grands équilibres du CA 2023

Les grandes masses du compte administratif 2023 (en M€ courants)



La consolidation des niveaux d'épargne

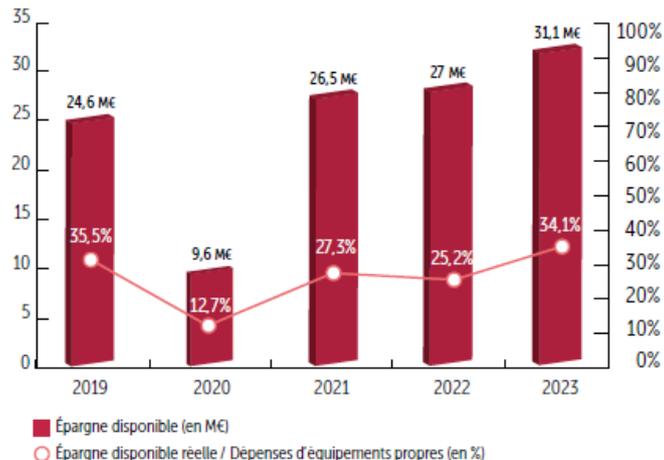
Évolution du taux d'autofinancement ou de l'épargne brute (en M€)



- > L'épargne brute (58,4 M€) atteint 11,8% des RRF en 2023 (11,3% en 2022)

Notre engagement est de maintenir ce ratio à un minimum de 8% en fin de mandat

Le poids de l'épargne disponible « réelle »



L'épargne disponible correspond à l'épargne de la Ville (après paiement des annuités de la dette) majorée de la dette en capital remboursée par Nantes Métropole.
Le taux d'épargne disponible est calculé sur la base des dépenses d'équipement propres.

- > A 31,1 M€, l'épargne nette finance plus du tiers des investissements

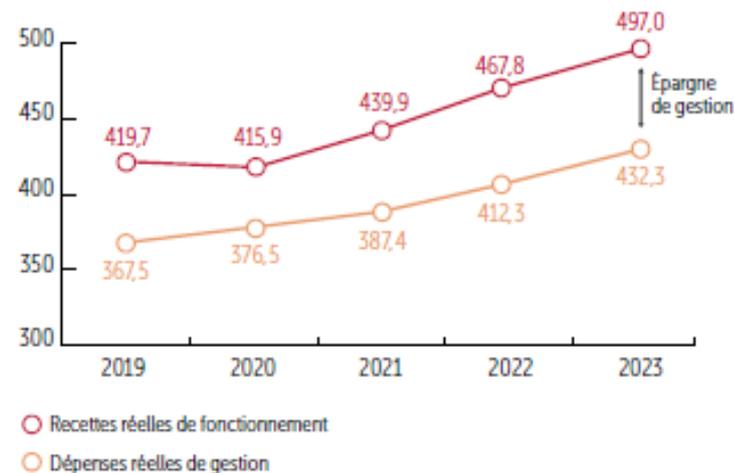
L'évolution des recettes et dépenses de fonctionnement

- > **Une évolution de 6,2% des recettes de fonctionnement (+ 29,2 M€)**, dont 9,3 M€ de recettes supplémentaires de taxe d'habitation sur les résidences secondaires, malgré une baisse des droits de mutation de 6,3 M€
- > **Une moindre augmentation des dépenses de gestion : +4,8%** (+20 M€ hors frais financiers), dont +6,7% sur les dépenses de personnel (+14,6 M€) et +2,2% des charges courantes de gestion (soit moins que l'inflation constatée)

Les taux de réalisation atteignent 98,5% des crédits inscrits au BP 2023

- > **Une reconstitution de l'épargne de gestion (64,7 M€) : en hausse de 16,7% (+9,2 M€)**

Évolution des recettes de fonctionnement et des dépenses de gestion (en M€)



Les recettes de fonctionnement : 497 M€

- La fiscalité locale (56,8% des RRF) : 282,3 M€ (+11%, +27,9 M€)
dont revalorisation forfaitaire des bases de +7,1 % en LFI
- Les dotations et compensations de l'État (16,5% des RRF) : 81,9 M€ (+3,7%, +2,9 M€),
dont DGF : 68,8 M€ (+1 M€), compensations fiscales : 6,4 M€ (+0,7 M€),
autres participations : 5,15 M€ (+0,5 M€)
- Les participations de Nantes Métropole (9,5% des RRF) : 46,9 M€ (+0,6 M€)
en application du nouveau pacte financier métropolitain de solidarité,
dont AC : 29 M€ (+0,1 M€), DSC : 16,2 M€ (+0,8 M€, +5,2%)
et fonds de concours : 1,63 M€ (intégrant le nouveau fonds piscines d'1,4 M€)
- Les autres recettes (17,2% des RRF) : 85,9 M€ (-2,3 M€, -2,6%)
. dont recettes tarifaires (+1,75 M€, +6,4%),
. droits mutation : 19,5 M€ (-6,3 M€, -24,6%), taxe sur électricité: 6,9 M€ (+1,7 M€)
. autres participations (+0,6 M€), dont CAF (17,5 M€)

Évolution des recettes réelles de fonctionnement (en M€)

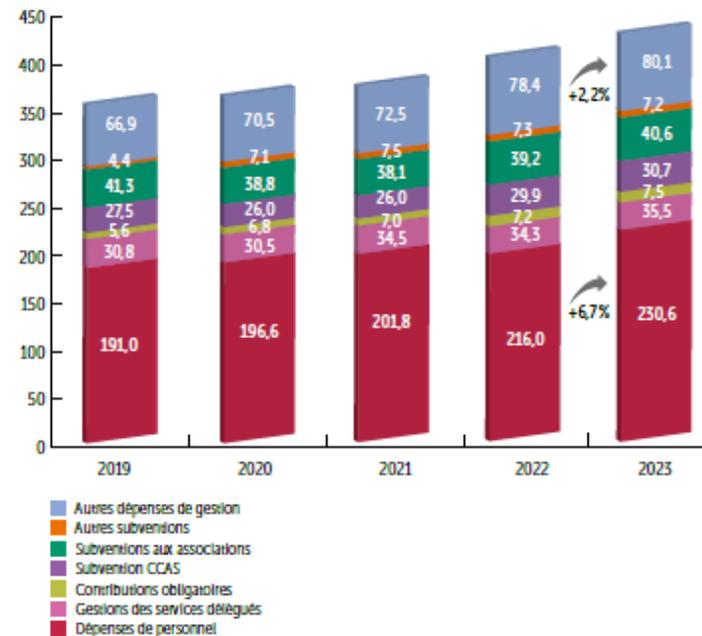


Les dépenses de fonctionnement : 432,3 M€

Une hausse (+4,8%, +20 M€) liée à l'inflation et pour répondre aux besoins des habitants

- **Les subventions (18,15% des DRF) : 78,5 M€ (+2,1 M€)**
dont le CCAS : 30,7 M€ (+0,8 M€, +2,6%), les associations : 40,6 M€ (+1,4 M€, +3,6%), autres subventions : 7,2 M€ (dont ONPL, FSL... : 3,5 M€, et multi-accueils, crèches, et piscine Petit-Port : 3,7 M€)
- **Les autres transferts (10% des DRF) : 43 M€ (+1,5 M€)**
dont Accord (15,8 M€) et Léo-Lagrange (19,7 M€) et contributions obligatoires (OGEC, Esbanm, Grand T...) : 7,5 M€ (+0,3 M€, +4%)
- **Les autres dépenses de gestion (18,5% des DRF) : 80,1 M€ (+1,7 M€, +2,2%)**
 - . charges de structure : 19,4 M€ (-0,4 M€, -1,8%), dont énergie (5,3 M€), locations & charges locatives (5,4 M€)
 - . moyens des services publics : 22,2 M€ (-0,4 M€, -2%), dont remboursement des charges à NM (9,7 M€), gardiennage & nettoyage des locaux (2,5 M€)
 - . charges de production des services : 35 M€ (+2 M€, +6,3%) dont +0,8 M€ sur les livraisons de repas (+14,6%)
 - . autres charges : 1,7 M€ (dont FPIC : 1 M€)

Évolution des dépenses de gestion (en M€)



Les dépenses de fonctionnement : 432,3 M€

➤ **Un effort envers le personnel (53,3% des DRF) : 230,6 M€ (+14,6 M€, +6,7%) pour 3241 ETP (1957 agents mutualisés)**

. hausses du point d'indice : +3,7 M€

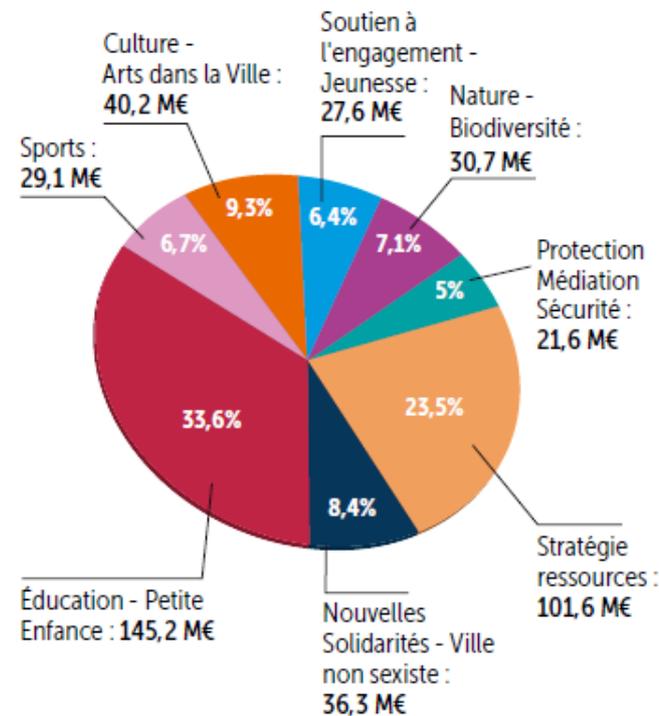
. GVT et revalorisations grilles indiciaires (C et B) + hausses SMIC : +2,4 M€

. prime pouvoir achat : 2,3 M€

. revalorisation régime indemnitaire (année pleine) : +2,2 M€

. renforcement directions en lien avec la population : écoles (61 postes), maisons de quartiers (5 postes)... : +3,9 M€

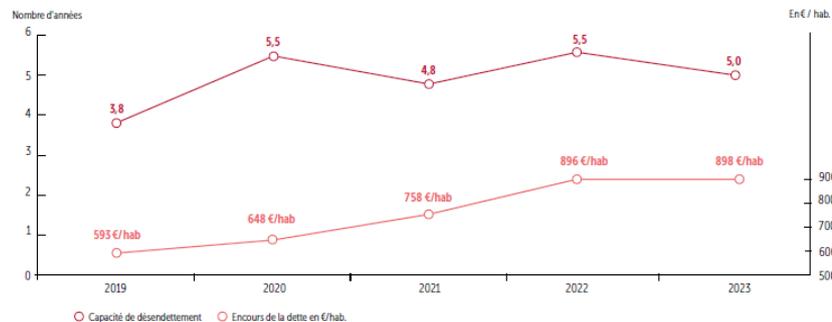
Répartition des dépenses de fonctionnement par politiques publiques en 2023 (432,3 M€)



La dette : une quasi-stabilisation de l'encours à 292,6 M€ fin 2023

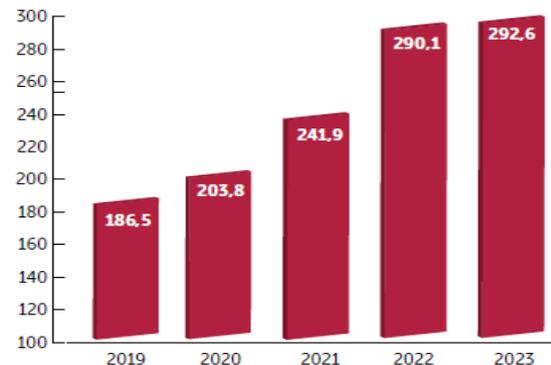
- Avec 30 M€ d'emprunts mobilisés et 27,5 M€ d'emprunts remboursés en 2023, soit +2,5 M€ de ré-endettement, l'encours de dette atteint 292,6 M€ au 31/12/2023 (898€/hab.)
- La dette par habitant reste nettement inférieure à la moyenne des villes de + de 100 000 habitants : s'élevant à 1096€ fin 2022 (DGCL)
- La capacité de désendettement est de 5 années fin 2023, contre près de 6 ans fin 2022 pour la moyenne des villes de + de 100 000 habitants (OFGL)

Évolution de la capacité de désendettement et de l'encours de dette par habitant en euros constants

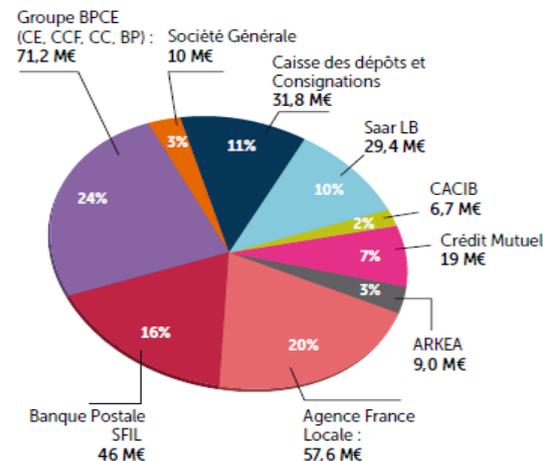


À 5 ans fin 2023, la capacité de désendettement de la Ville reste inférieure à la moyenne de celle des villes de plus de 100 000 habitants (6 ans fin 2022 – source OFGL).

Évolution de l'encours de la dette au 31 décembre (en M€)



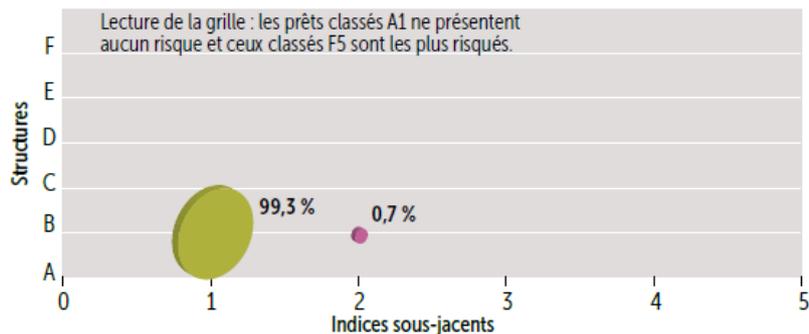
Répartition du portefeuille d'emprunts par prêteur au 31 décembre 2023 (292,6 M€)



La dette : une quasi-stabilisation de l'encours

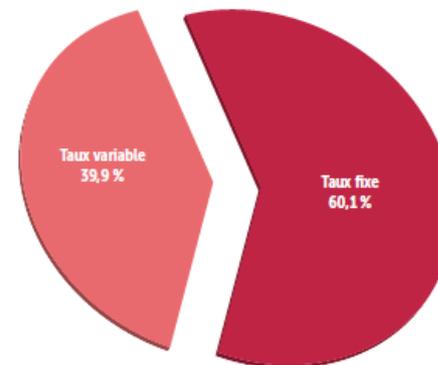
- La dette reste très saine et bien répartie entre les prêteurs et les types de taux
- 99,3% de l'encours est classé 1A (sans risque, selon la charte Gissler) fin 2023

Classification des risques des emprunts au 31 décembre 2023 selon la Charte Gissler



- Le taux moyen de la dette atteint 2,53% fin 2023, contre 1,62% fin 2022.
- Les frais financiers ont progressé de 2,5 M€ à 6,3 M€ entre 2022 et 2023.

La structure de la dette au 31 décembre 2023



Évolution anticipée du taux moyen annuel (en %) au 31 décembre 2023



Source : Finance Active - Mars 2024

La détermination des résultats fin 2023

- Le fonds de roulement (excédents cumulés) à fin 2023 a baissé de 8 M€ (20 M€ fin 2023 contre 28 M€ fin 2022). Son niveau correspond à moins de 13 jours de dépenses totales.
- Sa baisse a permis de moins emprunter en 2023 alors que les taux d'intérêts étaient forts. Les taux demeurent élevés en ce début d'année 2024.

DÉTERMINATION DE L'EXCÉDENT 2023

